

Un Evaluator CRIP - Profil Assistant de service social ou éducateur spécialisé (H/F)

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du Service et fonctionnelle du référent technique, l'évaluateur CRIP est chargé de mener à bien les évaluations d'IP selon le cadre réglementaire et départemental fixé, de préconiser et mettre en œuvre les accueils en urgence administratifs ou judiciaires. Il contribue également à l'analyse des situations individuelles en lien notamment avec le coordonnateur enfance à protéger. Il fait le relais et se coordonne avec les MDS et partenaires sur les suites de chaque évaluation.

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

CADRE D'EMPLOI : Assistant socio-éducatif

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Evaluer les informations préoccupantes qualifiées par la CRIP

- Conduire (en binôme) l'évaluation des informations préoccupantes transmises par le responsable de la CRIP, dans le respect du cadre légal (décret du 28 octobre 2016) et départemental (procédures, référentiels)
- Contribuer à l'élaboration de la stratégie d'intervention et d'évaluation auprès de la famille, en concertation avec son binôme, le coordinateur enfance à protéger, et le responsable CRIP (degré d'urgence, modalités particulières)
- Rencontrer l'enfant, la famille, et les partenaires intervenant dans la situation familiale pour recueillir des éléments d'observation et d'analyse objectifs et fiables
- Faire des préconisations adaptées aux besoins de l'enfant suite à l'évaluation du danger ou risque de danger, la décision appartenant au responsable de la CRIP
- Rédiger un rapport d'évaluation pour chaque IP, selon la trame départementale, ainsi que des notes intermédiaires ou complémentaires sur demande du responsable de la CRIP

2- Contribuer à l'analyse et à la réflexion collective autour des situations individuelles concernées par une évaluation

- Participer aux réunions d'équipe CRIP et apporter sa contribution à une réflexion collective autour des situations d'IP
- Contribuer à créer une dynamique d'équipe et de partage au sein de l'équipe spécialisée
- Se coordonner, faire le lien, recueillir et partager des informations avec les collègues de MDS/PMI ou des services éducatifs qui accompagnent la famille concernée par l'IP

3- Mettre en œuvre les suites de l'IP (audience, relais et coordination avec les autres services...)

- Accompagner la mise en œuvre de la décision suite à IP, selon la suite donnée (mesure administrative contractuelle ou non contractuelle) : relais avec le secteur MDS/PMI, lors de rencontres tripartites : évaluateur enfance en danger/famille/TMS, pour formaliser les objectifs d'accompagnements médico-social proposés ou de travail autour de la préparation d'une mesure de protection administrative
- Se rendre aux audiences pour les signalements faisant suite à une évaluation d'IP, et porter la position de service validée par le responsable de la CRIP
- Mettre en œuvre les accueils administratifs ou judiciaires en urgence survenant dans le cadre d'une évaluation d'IP (OPP ou recueil administratifs 72 heures/5 jours/AP) et rédiger le rapport à destination du juge des enfants pour l'audience post-OPP

4- Contribuer au recueil d'informations, de données et à l'élaboration de tous documents concourant à l'évaluation du dispositif

- Tenir un tableau de suivi des échéances des évaluations d'IP et en rendre compte régulièrement au chef de service
- Renseigner des outils de suivi d'activités quantitatifs et qualitatifs par situation individuelles traitées
- Contribuer à la production des rapports d'activité de la CRIP et aux réflexions globales sur le dispositif d'évaluation et de prévention du service
- Participer au fonctionnement du service prévention en apportant son expertise : réunions de service, groupes de travail, projets de prévention en lien avec les partenaires...

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Législation et procédures relatives à l'aide sociale à l'Enfance, Politique départementale d'aide sociale et action sociale, Organisation de la Collectivité territoriale, Cadre réglementaire de la protection l'enfance, Besoins fondamentaux de l'enfant, Santé et développement de l'enfant, Outils de bureautique et d'informatique, Logiciel IODAS, Tableaux de bord (appréhension de la démarche)

Compétences professionnelles : Analyse, réflexion et capacité d'anticipation, Animer ou conduire des réunions, Apprécier le stade de développement d'un enfant et repérer ses besoins, Approche systémique, Capacité d'écoute et d'adaptation, Être capable de prioriser, Expression écrite et orale

Attitudes professionnelles : Adaptation aux différents publics, Autonomie, Confidentialité, Réactivité, Savoir prendre du recul, Sens de l'initiative et force de proposition, Capacité à Travailler en partenariat, en équipe.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Risque d'agressivité des familles, Disponibilité, Déplacements fréquents. Diplôme d'état d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé obligatoire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail, CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au concours, ...) avant le 27/10/2023 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Elodie GIRAUX,
Responsable du service CRIP au 03.29.45.71.76*